



Garde alternée d'enfants, précisions à apporter svp

Par Visiteur

Bonjour, ma fille de 5 ans ne veut jamais aller chez son pere une semaine sur deux, j'ai droit a des pleurs et crises avant chaque départ.Comment puis je faire pour récupérer la garde totale, en précisant qu'il dit au juge qu'il a les memes scenes a l'inverse...ce qui n'est pas vrai

Par Visiteur

Bonjour Madame

Pour quelle raison votre fille ne veut pas aller chez son père?

La seule solution est de saisir à nouveau le JAF mais il faut savoir que le JAF ne pourra pas entendre votre fille est lui demander les raisons de son refus.

Cordialement